CONVENTION NATIONALE.

FR 1.
7295
Case
FRC
16177

RAPPORT

SUR LA FÊTE DES VICTOIRES,

Qui doit être célébrée le décadi 30 vendémiaire, l'an III de la République française une et indivisible,

FAIT A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR MARIE-JOSEPH CHÉNIER,

Député par le département de Seine-et-Oise,

Le 27 vendémiaire, l'an 3e de la République une et indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

Les arts & les sciences se réveillent à votre voix; les talens ne craignent plus la hache, & la réputation n'est plus un crime. Votre comité d'instruction publique veut se

THE NEWBERRY LIBRARY

rendre digne des fonctions importantes dont vous l'avez investi : il redouble chaque jour d'efforts pour opérer promptement la restauration des lettres en France. Une commission sage, éclairée, laborieuse, amie de la philosophie, & par conséquent des hommes, puisque la philosophie les rend meilleurs, a remplacé cette commission imbécille & conspiratrice qui, sous le joug sanglant de Robespierre, organisait avec tant de soin l'ignorance & la barbarie. Il faudra bien encore épurer la commission temporaire des arts, & y porter comme en triomphe ces artistes célèbres & opprimés qui n'avaient commis d'autre délit que d'avoir offensé, par des succès mérités, l'orgueil d'un rival basslement jaloux ; il faudra écarter cette foule de petits intrigans sans moyens, qui cultivaient les arts pour les avilir, qui luttaient contre le talent avec la calomnie, qui, sous le règne des triumvirs, obstruaient les avenues du comité de salut public, obtenaient sans peine des réquisitions qu'on refusait au vrai mérite, sollicitaient, mettaient en mouvement toutes les autorités constituées pour faire imprimer leurs brochures, pour faire graver leurs dessins ou leur musique, pour faire chanter leurs vaudevilles, pour faire représenter leurs pièces de théâtre, & qui, vrais dilapidateurs de la fortune du peuple, ne rougissaient pas d'élever, aux frais de la République étonnée, des monumens d'ignominie pour la littérature & les arts de la République.

Tandis que le comité d'instruction, marchant avec vous, & fort de votre volonté, rappelle autour de la représentation nationale tous les arts, toutes les sciences, toutes les facultés intellectuelles ; tandis qu'il s'occupe sans relâche de donner aux hommes & aux institutions leur proportion naturelle & la liberté qui leur manque, déja les fêtes publiques, plus sagement dirigées, moins chargées d'oripeau civique & de guenilles à prétentions, échappant au despotisme des imaginations bizarrement stériles & du caprice en délire, commencent à porter, je ne crains pas de le dire, un caractère conforme au génie du peuple, un caractère à la fois simple & grand.

Dans la fête célébrée en l'honneur de J. J. Rousseau, les détails étaient sans recherche, les emblèmes faciles à com-

prendre, les grouppes habilement distribués & convenables au genre de la fête; les inscriptions n'étaient point défigurées par un langage barbare, ou par le jargon du bel esprit; la musique n'était ni bruyante ni fastueuse : les romances mélodieuses de Jean-Jacques, les livres qui représentaient son génie, ces Génevois qui ont vécu avec lui & dont les pères l'ont vu naître; ces cultivateurs, compagnons de ses derniers jours, confidens de ses dernières pensées; ces enfans, ces mères de famille, qui, le livre d'Émile à la main, adressaient au grand homme leurs hommages reconnaissans; ces trois Républiques, confondant leurs drapeaux & se jurant alliance sur les pages sacrées du *Contrat social*; tout remplissait l'ame d'une mélancolie religieuse, d'un sentiment délicieux & profond, digne du bon, du sensible Jean-Jacques, digne encore des Français républicains réparant les fautes de leurs aïeux esclaves, & rendant hommage à la mémoire d'un libérateur du genre humain.

La fête que vous avez décrétée pour l'évacuation du territoire de la République, & qui sera célébrée le 30 vendémiaire, doit être animée du même esprit général, mais offrir dans ses détails un caractère plus mâle & plus sévère. Le comité & la commission d'instruction publique ont voulu, cette fois encore, avancer de quelques pas vers le but que doivent un jour atteindre les fêtes nationales. Les sages réflexions présentées dans cette tribune ont fait sentir qu'il fallait renoncer à ces processions éternelles, qui consument une journée entière, qui fatiguent le peuple sans l'amuser, & qui ne peuvent avoir de motif raisonnable que lorsque l'objet de la fête est de porter au Panthéon la cendre triomphale d'un grand homme. On a senti également qu'il fallait, au moins pour l'instant, renoncer à ces représentations scéniques qui ne peuvent occuper qu'une très-petite portion du peuple, mais qui, répétées abusivement sur tous les théâtres de France, n'ont fait que donner aux entrepreneurs de ces théâtres l'occasion de réclamer des indemnités dont la somme devient chaque jour plus effrayante. On a cru devoir enfin présenter aux yeux des Français quelques essais de cette gymnastique que perfectionneront le temps & le génie national.

Des jeux militaires, exécutés dans le Champ de la Fédération, par cette colonie de Spartiates, par ces jeunes élèves de l'Ecole de Mars, au milieu des trophées de nos quatorze armées triomphantes, au milieu de nos braves soldats, si glorieusement mutilés pour la cause de la liberté; une musique fière & belliqueuse, animant des danses civiques; des hymnes, préparant de nouvelles victoires en chantant les victoires passées; le temple de l'Immortalité s'ouvrant devant le peuple, devant ses représentans, devant ses défenseurs, devant ces guerriers naissans qui, dans leurs jeux, s'accoutument à vaincre; le président de la Convention nationale, gravant, pour l'histoire & pour les siècles, sur la pyramide du temple de l'Immortalité, le nom des armées de la République, & l'énumération de leurs victoires: voilà les principales images qui ont paru dignes d'être présentées au peuple français triomphant des tyrans de l'Europe, & préparant par des conquêtes la paix qu'il doit un jour accorder au monde; le reste doit être abandonné au génie de ce peuple même, dont les pensées sont grandes, parce qu'elles sont libres, & dont la présence agrandit tous les arts, parce qu'il est près de la nature, que tous les arts doivent imiter.

PLAN DE LA FÊTE.

Le 30 vendémiaire, à 9 heures préciſes, la force armée des ſections de Paris ſe raſſemblera au Champ de la Fédération avec drapeaux & flammes.

Les bleſſés des diverſes armées & les militaires invalides ſe raſſembleront autour du rocher élevé au milieu du Champ.

La Convention nationale ſe réunira dans la maiſon de l'Ecole militaire.

Auſſitôt que la force armée de Paris, les bleſſés & les militaires invalides ſeront aſſemblés, la Convention nationale ſe rendra ſur le rocher élevé au milieu du Champ, & qui offrira l'aſpect d'une redoute.

L'inſtitut national de muſique précédera la Convention, & ſe placera ſur le rocher, à l'endroit qui lui ſera indiqué.

Le préſident placé, avec la Convention nationale, ſur le ſommet du rocher, prononcera un diſcours, après lequel on exécutera le chant du départ, paroles du repréſentant du peuple Chénier, muſique du citoyen Méhul.

Les élèves du Camp de Mars feront enſuite l'attaque ſimulée d'une fortereſſe qu'ils emporteront d'aſſaut.

Cette fortereſſe ſoumiſe, la Convention nationale deſcendra du rocher pour ſe rendre au temple de l'Immortalité, élevé au milieu du Champ, entre le rocher & l'Ecole militaire.

Les élèves du Camp de Mars entoureront les bleſſés des armées, &, ſuivis du char de la Victoire, formeront une

marche triomphale qui se rendra au temple de l'Immortalité, après avoir fait le tour du Champ de la Fédération.

Les trophées seront déposés au sein de la représentation nationale; & le président, au nom du peuple français, gravera, sur la pyramide élevée au milieu du temple de l'immortalité, les noms des armées de la République, & l'énumération de leurs victoires.

L'institut national de musique exécutera un hymne, paroles du citoyen Laharpe, musique du citoyen Lesueur.

Le soir du même jour on illuminera le petit monument élevé sur le bassin du Jardin national, en face du pavillon de l'Unité, & au milieu duquel sera élevée une urne funéraire consacrée aux mânes des guerriers morts en défendant la patrie.

Une députation de la Convention nationale viendra, au nom de la nation entière, déposer sur cette urne une couronne de chêne.

Des orchestres seront élevés sur les places du Panthéon, de la Bastille, & dans le Jardin national, & la fête se terminera par des danses, témoignage de l'alégresse publique.

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique sur la fête qui sera célébrée le décadi 30 vendémiaire, pour les victoires remportées par les armées de la République, adopte le plan proposé par son comité.

Signé, CAMBACÉRÈS, *président*; PIERRE GUYOMAR, BOISSY (*d'Anglas*), PELET, LOZEAU, LAPORTE, ESCHASSERIAUX, jeune, *secrétaires*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, l'an III.